



REGLEMENT DU PRIX NATIONAL DE L'ÉTHIQUE 2025 - 2026.

Notre éthique ne nous permet pas de juger ce qui est bien ou mal de ce qui est bon ou mauvais. C'est une réflexion sans obligation, ni sanction.

Le but de ce prix est de développer et répandre la notion ÉTHIQUE au sein des clubs, avec la création d'un prix de l'éthique pour l'ensemble des districts.

Il récompense un Club.

Ce prix peut sensibiliser les membres aux valeurs fondatrices et éthiques du Lionisme.

Chaque Club LIONS est libre de participer à ce concours en proposant un travail de réflexion, individuel ou de préférence collectif, sur le thème retenu chaque année.

Le texte retenu par le Club devra être approuvé par la majorité simple des membres du Club.

Le règlement est commun à tous les districts, avec un thème commun.

Le choix de ce thème est validé par le Conseil des Gouverneurs sur proposition de la commission nationale de l'Éthique.

Pour 2025 - 2026, le thème retenu est :

**« L'Éthique dans nos Clubs
Boussole vivante de nos valeurs »**

Organisation du Prix National de l'Éthique au niveau des Districts.

Chaque Club, à travers le travail réalisé par l'un de ses membres ou par un groupe de membres représenté par un porteur de la candidature du Club, est libre de participer à ce prix par une production portant sur le thème proposé.

Ce travail est ensuite transmis au délégué de la commission nationale Éthique et au secrétariat du District par le Président du Club, **au plus tard un mois avant la date du Congrès de Printemps du District **et avant le 15 mars**.**

Il est accompagné d'une fiche d'inscription dont vous trouverez le modèle ci-joint.

Les Clubs candidats doivent fournir leurs travaux sous l'une des formes suivantes :

- **Un texte de 570 à 630 mots (durée maximum 4 mn) sous fichier PDF;**



- Un **diaporama** (PowerPoint pour PC ou Keynote pour MAC) avec commentaires (**durée maximum 4mn**).

Le jury du district (7 membres), chargé de désigner le lauréat, est composé de la manière suivante : **Gouverneur, Immédiat Past-Gouverneur, 1er Vice-Gouverneur, 2ème Vice-Gouverneur, Délégué Ethique du District, un membre du Bureau du Cabinet (secrétaire, trésorier ou chef de protocole), un nouveau membre Lions désigné par le Gouverneur.**

Si l'un des clubs candidats est celui de l'un des sept membres du jury, celui-ci n'évaluera pas cette production et pourra être remplacé dans un autre membre du Cabinet désigné par le Gouverneur. En cas d'absence d'un membre du jury, celui-ci pourra être remplacé par un autre membre du cabinet désigné par le Gouverneur.

Le jury prend connaissance, de façon anonyme, des différents travaux transmis par le délégué national Ethique du District, accompagnés des grilles de notations (identiques pour chaque district).

Il délibère, au plus tard la veille du Congrès de Printemps mais avant le **15 avril**, pour désigner le lauréat (**un seul lauréat par district** pourra concourir au niveau national).

Au cours du Congrès de Printemps, le Gouverneur dévoile le nom du Club lauréat et lui remet, s'il est présent, le diplôme de l'éthique et une invitation à participer à la prochaine convention nationale (déplacement et hébergement du porteur de la candidature du club gagnant pris en charge par le district).

Organisation du Prix national de l'éthique au niveau national.

Le jury national, constitué des membres de la commission nationale de l'Ethique avec le Gouverneur de liaison aura reçu la production du Club gagnant de chaque district participant, au plus tard le 15 avril.

Chaque délégué d'un District au sein de la Commission Nationale Ethique ne participera pas à la notation du candidat de son District.

Le Jury national statuera au plus tard la veille de la Convention nationale pour désigner le Club vainqueur national dont la production sera présentée durant la Convention Nationale.



COMMISSION NATIONALE ÉTHIQUE
District Multiple 103 France
PRIX NATIONAL
DE L'ÉTHIQUE 2025 - 2026.

Chaque District organise individuellement le concours dans le respect du règlement.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Thème national 2025– 20256:

**« L'Ethique dans nos Clubs
Boussole vivante de nos valeurs. »**

PRIX NATIONAL DE L'ETHIQUE : DISTRICT 103.....

CLUB DE.....

TRAVAIL ÉLABORÉ PAR (Noms et Prénoms)

.....

SI TRAVAIL COLLECTIF (nom et prénom Porteur de la candidature du Club) :.....

.....

N° TELEPHONE:.....

E-MAIL:.....

Fait à :

Le :

Signature du candidat ou du porteur
du Club

Nom et Signature du Président